



MOA ET LA FONCTION PARENTHÉTIQUE

Jean Robert Rakotomalala

► To cite this version:

| Jean Robert Rakotomalala. MOA ET LA FONCTION PARENTHÉTIQUE. 2017. hal-01624985

HAL Id: hal-01624985

<https://hal.science/hal-01624985>

Preprint submitted on 27 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

On trouve une trace d'analyse de l'expression chez Jacques DEZ, (DEZ, 1990), laquelle précise que « moa » sur la base d'une remarque du R.P. RAHAJARIZAFY n'a pas pour essence d'être une marque interrogative mais se comporte comme une interjection. Nous retenons de la compréhension de l'interjection sa fonction adverbiale. Un adverbial a pour mission de modifier l'interprétation d'un verbe. C'est ce qui donne une différence majeure entre *marcher avec grâce* et *marcher en trainant les pieds*. Mais il y a lieu de croire que *moa* n'a pas pour mission de modifier la compréhension d'un verbe. Cette expression rentre plutôt dans la catégorie de ce que l'on appelle verbe parenthétique depuis J. O. URMSON

Mots clés : verbe parenthétique, énonciation, illocutoire, dérivation illocutoire

We find a trace of analysis of the term in Jacques DEZ, (Dec, 1990), which States that "moa" based on a R.P. RAHAJARIZAFY note give the precision that the morpheme has not for essence to be a question mark but behaves as an interjection. We have learned from the understanding of the interjection its adverbial function. An adverbial's mission is to change the interpretation of a verb. This makes a difference between *walk grace* and *walk by dragging feet*. But there is reason to believe that *moa* has no mission to change the understanding of a verb. This expression back into the category of the so-called parenthetical verb since J. O. URMSON

Key words: parenthetical verb, enunciation, illocutionary, illocutionary derivation.

À propos du morphème "moa"

Faute d'un accès à une étymologie sûre à partir des sources du malgache tel que le bahasa indonésien ou le bantou qui auraient été une bonne base départ dans cette analyse du morphème *moa*, nous allons nous contenter des observables afin de montrer que le comportement de ce morphème est celui d'un verbe parenthétique.

C'est grâce à la découverte des verbes parenthétiques que la pragmatique a pu s'engager dans la performativité généralisée. La situation d'alors était une distinction entre les énoncés performatifs compris comme étant un verbe à la première personne de l'indicatif accomplissant ce qu'il signifie ; et les énoncés constatifs qui décrivent le réel. De cette manière, malgré la pertinence de la performativité, elle concerne seulement une partie des énoncés productibles. Cette limitation est une épine dans les pieds de la pragmatique du point de vue de l'épistémologie. Nous tenons pour une bonne approche de la question épistémologique la notion de principe d'empirisme chez HJELMSLEV :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle de description

exhaustive, et l'exigence de description exhaustive l'emporte sur celle de simplicité. (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 19)

À force d'avoir voulu rattacher à un verbe, présent dans la structure de surface, la performativité, la théorie s'est contenté des performatifs explicites. La généralisation de la performativité à tous les énoncés vient de l'apport de J.O. URMSON dans la mise en évidence de verbes parenthétiques dont le propre est d'être susceptible d'une mise entre parenthèses. Voici ce qu'en dit exactement ce disciple d'AUSTIN :

I suppose that your house is very old. Your house is, I suppose, very old. Your house is very old, I suppose. A verb which, in the first person present, can be used, as in the example above, followed by 'that' and an indicative clause, or else can be inserted at the middle or end of the indicative sentence is a parenthetical verb. (URMSON, 1952, p. 481)

Une discussion très fournie des verbes parenthétiques est depuis donnée. Le point commun entre ces analyses nous semble être l'impossibilité de se départir de la catégorie du verbe. C'est le cas, par exemple, de GACHET, qui, avec raison, refuse de considérer les parenthétique comme un recteur faible ou un simple adoucisseur, avance prudemment son statut de modalisateur qui peut renforcer ou affaiblir l'affirmation. (GACHET, 2009)

De cette dernière remarque, nous pouvons prétendre pouvoir faire ici d'une pierre deux coups.

La découverte des verbes parenthétiques assure l'assomption des constatifs en performatifs implicites. Ainsi, le constatif (1) est un performatif implicite comme le démontre (2) puisque dans ce dernier il est clairement exprimé que (1) a pour valeur illocutoire une affirmation :

1. *La terre tourne*

2. *J'affirme que la terre tourne*

Il s'ensuit que l'on peut conclure logiquement que la performativité s'appuie sur des verbes et quand ceux-ci font défaut en position de recteur, l'embarras de la pragmatique ruine sa scientificité par installation d'une contradiction. Si la performativité généralisée doit être comprise comme l'extension de la performativité à tous les énoncés, l'exemple suivant est une faille dans le système :

3. *Votre robe est jolie*

Puisqu'il est impossible de convertir (3) en performatif explicite du type (4), si mon intention n'est pas de décrire la qualité de la robe, mais de flatter sa porteuse :

4. **Je flatte que votre robe est jolie*

La raison de cet échec est très claire : on ruine complètement la possibilité de flatter en rendant explicite la flatterie. Pareillement, on fait échouer l'insinuation en voulant la rendre explicite. Bref, il existe beaucoup d'actes de langage qui se ruinent si l'on essaie de les expliciter par un verbe, parce que, tout simplement, *nommer, c'est faire exister* (SARTRE, 1998, p. 66)

La solution apportée à cette impasse se trouve dans (RAKOTOMALALA, 2017) et notamment dans (RAKOTOMALALA, 2015). On peut résumer cette solution en ceci : dans beaucoup de langues, le verbe n'est pas une nécessité dans certaine affirmation, au lieu donc que la performativité soit évaluée à partir d'un verbe, on a à gagner en universalité en le faisant à partir de la logique narrative qui assigne à tous les énoncés une transformation d'état. Ainsi, la robe qui aurait pu être quelconque devient flatteuse par l'énonciation de (3).

Si en outre, l'intention du locuteur de (3) est enrobée d'une métonymie, la porteuse de la robe ne peut être que flattée par l'affirmation, comme cela est clairement stipulé par ce vers de Baudelaire :

Quand tu vas balayant l'air de ta jupe large
Tu fais l'effet d'un beau navire qui prend le large (BAUDELAIRE, 1857, p. 69)

Les choses peuvent être rendues claires avec la règle du détachement du sens qui atteste que :

L'idée du détachement (faible) du sens est que la conjonction d'un interprété avec une interprétation implique l'interprétant. (CORNULIER, 1982, p. 129)

Dès lors, si dire « votre robe est jolie » et « votre robe est jolie » est une flatterie, c'est donc nécessairement une flatterie. Or, ce qui est aussi indiscutable, c'est que si l'énonciation réalise un acte de langage, c'est parce qu'un acte de langage est toujours une transformation d'état. Dire (3) c'est faire passer la robe de l'anonymat vers une singularité remarquable. C'est cette transformation qui réalise la flatterie ou l'acte de flatter.

Du coup, la faillite d'un préfixe performatif pour certains énoncés n'est plus une faille dans le mécanisme de la pragmatique puisqu'en défaut d'un verbe, l'évaluation de la performativité peut se faire à l'aide de la logique narrative. C'est ainsi la performativité généralisée reçoit son cachet d'exhaustivité.

Du même coup, il nous semble qu'il est également clair que la fonction parenthétique n'est pas réductible à la seule forme verbale. *Moa* que nous considérons comme une expression adverbiale est un candidat sérieux à la fonction parenthétique.

Mais, il serait plus exact de dire que *moa* est un modalisateur autonymique. Nous devons à Rudolf CARNAP et à Hans REICHENBACH la définition du signe autonymique. Prenons celle du dernier :

(...) quand nous écrivons quelque chose au sujet du sable, nous pouvons mettre du sable à la place occupée autrement par le mot « sable » et pour indiquer qu'il ne

s'agit pas d'une pincée de sable indésirable sur le papier, mais une partie de votre langage et nom du sable, nous aurions à mettre des guillemets à gauche et à droite de la pincée de sable. Malheureusement, une telle pratique, quoique convenable pour le sable, conduirait souvent à de sérieuses difficultés, par exemple si nous voulions utiliser cette méthode pour dénoter les lions ou les tigres¹. (REICHENBACH, 1966[1947], p. 10)

Ce qui veut dire que le signe autonymique rompt avec le principe fondamental du langage : l'arbitraire. En instituant une identité entre le signe et son référent, le signe autonymique introduit la réflexivité et attire l'attention sur la forme qui montre, de la sorte, sa valeur illocutoire. Ce qui renforce paradoxalement une des thèses de la linguistique structurale, à savoir que *la langue est une forme et non une substance* (SAUSSURE, 1982, p. 157).

La question de la forme au niveau du langage est mise en évidence par l'égyptologue Alan Henderson GARDINER qui précise que les mots et les phrases ont un contenu et une forme (GARDINER, 1932, p. 196). Nous retenons que la forme assigne aux énoncés les actes de langage par leur énonciation de la même manière que la forme des outils montre déjà l'action dérivée par leur utilisation. Il existe une traduction française d'une œuvre de GARDINER sous le titre de *Langage et acte de langage : aux sources de la pragmatique* dans lequel nous pouvons lire ceci :

Puisque l'usage courant admet l'emploi du terme « forme » dans les cas où elle n'est révélée par aucune marque externe, on peut fort bien employer ce terme pour décrire ce que ressent le locuteur et qui permet d'assigner des mots à telle ou telle classe. Par conséquent, je n'hésiterai pas à dire qu'en anglais *give* a la forme d'un verbe, *table* celle d'un nom et *upon* celle d'une préposition. En généralisant ce point de vue, j'affirme que lesdites « parties du discours » sont des distinctions ayant trait à la forme des mots. (GARDINER, 1989, p. 122)

De cette analyse, nous pouvons conclure que les formes sont définies par leur fonction. Une préposition sert à relier deux éléments de la langue, c'est ce qui arrive par exemple avec les adnominaux : « la forme de la terre ». Ainsi, il y a évidemment un principe d'isomorphisme entre les mots et les choses à travers la forme. Couteau et fourchette peuvent être de la même substance mais ils se différencient par leur forme. Cette forme, déjà, montre l'action dérivée, moyennant utilisation.

Nous ferons maintenant l'hypothèse que le morphème « moa » est un individu linguistique au sens de BENVENISTE (1981 [1974], p. 83) dans la mesure où il ne renvoie jamais à un concept qui permettrait d'identifier son référent dans le monde extralinguistique. *Moa*

¹ Notre traduction car le texte d'origine est en anglais: (...) whenever we write something about sand, put some sand in the place otherwise occupied by the word 'sand'. In order to indicate that this is not an undesired sand spot on our paper, but a part of our language and the name of sand, we should have to put quotes left and right of the sand spot. Unfortunately such a practice, although perhaps suitable for sand, would often lead to serious difficulties, for instance if we wanted to use this method for denoting lions and tigers. It is for these technical reasons that the quotes method is restricted to the introduction of signs of signs

relève à la fois d'une forme parenthétique avec cette différence près qu'elle ne peut jamais être omise. Elle doit toujours être présente comme forme qui contamine l'énoncé qui l'insère.

On peut comprendre *moa* comme l'équivalent malgache de l'expression française *s'il vous plaît* qui fonctionne de manière délocutive en transformant une demande en requête et cela, nonobstant le fait que cela plaise ou non au destinataire. Ce qui préside à la multiplicité fonctionnement de ce morphème est sans doute la délocutivité. Elle est à l'œuvre dans une interrogation (*Olona iza moa ianao ?* [Quelle personne êtes-vous donc ?]), dans une approbation (*izany moa izy io* [il s'agit bien de cela]), dans une intimation (*mipetraha soa moa* [Tenez-vous bien donc]), dans une approbation (*faly tokoa moa* [vraiment bien content]).

Ici s'applique bien l'adage selon lequel « traduire, c'est trahir » parce qu'il est très difficile de rendre compte de la portée illocutoire du morphème. La question à laquelle nous allons nous attacher maintenant consiste à savoir quelle est la base sémantique qui permet à *moa* de jouer ce rôle d'adverbe parenthétique.

Il nous semble que *moa* a une vertu conciliatrice, sa fonction est de réduire les oppositions et d'amener le parcours conversationnel dans une direction irénique parce que toute initiative de parole est modificatrice d'une situation d'équilibre tel que cela se joue dans la narrativité.

Si Bernard VICTORRI définit notre espèce d'être un *homo narrans* c'est parce que la narration a permis le passage du protolangage au langage au plan phylogénétique. C'est un observable au niveau ontogénétique, l'enfant commence par communiquer en protolangage. Le protolangage est une communication *hic et nunc*. Il suffit à l'enfant qui ne connaît pas encore le nom des choses de les pointer avec son index pour communiquer à l'adulte l'objet de son désir. Évidemment le geste déictique de la monstration n'est possible que pour des objets présents aux sens, notamment, la vue. Ce qui dispense la communication, dans le protolangage, de la grammaire.

En revanche, le langage, dont le rôle est de dresser le spectacle linguistique d'événements qui ne sont plus ou qui ne sont pas encore, a besoin de la grammaire pour pouvoir faire suivre la référence, même jusqu'au bout du monde, et de donner ainsi au discours sa cohérence. Dès lors, le fait nouveau qui mérite d'être souligné est que le langage a toujours un but pragmatique pour sortir des crises de violence qui peuvent mener les groupes humains à l'extinction :

Ainsi, les premiers usages de la fonction narrative auraient consisté à évoquer des crises passées pour interdire des comportements nuisibles à la survie de l'espèce, créant ainsi une organisation sociale totalement inédite dans le règne animal, conduisant à ce que Donald (1991) appelle le stade de la «culture mythique», et c'est ce qui aurait permis à notre espèce d'échapper aux dérégulations sociales ayant conduit à l'extinction des autres Homo sapiens archaïques. (VICTORRI, 2002, p. 122)

Autrement dit, la performativité généralisée implique la narrativité généralisée dont voici une des meilleures définitions :

« Un récit idéal commence par une situation stable qu'une force quelconque vient perturber. Il en résulte un état de déséquilibre ; par l'action d'une force dirigée en sens inverse, l'équilibre est rétabli ; le second équilibre est semblable au premier mais les deux ne sont jamais identiques. » (TODOROV, 1971-1978, p. 50)

Pour en revenir à un autre lieu commun qui atteste que les bases de la linguistique moderne se trouvent dans les textes de SAUSSURE, il n'est que de rappeler que *dans la langue il n'y a que des différences* (SAUSSURE, 1982, p. 166). Ce qui signifie exactement que bien que l'univers soit le monde sur lequel le langage s'est levé, nous demeurons pris au spectacle linguistique :

« Pour autant que nous avançons à l'intérieur du langage, nous ne connaîtrions jamais que lui et n'atteindrons pas une réalité objective, devant laquelle il s'établit en même temps qu'il en pose l'existence. Nous demeurons pris au spectacle linguistique » (LAFONT, 1978, p. 15)

Ce qui signifie, encore, qu'une fois le monde converti en discours, la catégorie du réel s'évanouit comme une question inutile. Cf. (RAKOTOMALALA, 2015, p. 7) Dès lors ce qui donne son intelligibilité au spectacle linguistique n'est autre chose que la logique narrative dans laquelle les contraires ne s'opposent pas mais coexistent dans une forme polémique. Ce qui empêche le langage d'être une tautologie du réel, mais au contraire lui donne cette valeur émancipatrice dont parle BARTHES (1966, p. 26), une émancipation qui permet au langage de se libérer du poids néfaste du réel, et, ainsi, de pouvoir poursuivre une figure libérée de la nécessité d'existence.

Nous pouvons donc comprendre que si la pragmatique est appelée théorie de l'action, c'est parce qu'avant tout, toute prise de parole, implique une logique narrative émancipatrice. Le paradoxe de cette émancipation mérite d'être signalé. S'il est admis que le langage nous libère de la nécessité d'existence, il n'en demeure pas moins que l'insulte peut amener des poursuites judiciaires en dépit du fait que le langage n'a pas le pouvoir d'un *fiat lux* de la Genèse.

Qualifier quelqu'un de « cochon » n'a pas le pouvoir de convertir un être humain en un animal, mais seulement ; et c'est dans cela que réside la valeur émancipatrice, l'insulte est de nature métaphorique par identité de trait commun entre l'homme et l'animal. Ce qui veut dire exactement que l'intelligibilité de l'insulte passe par la logique narrative qui suppose que dans un premier temps, avant l'énonciation de l'insulte, l'homme est encore dépourvu du trait animal – contestable – ; mais après, il en est affecté ; ce qui peut être contesté par l'appareillage juridique.

Autrement dit, la pragmatique comme théorie de l'action veut dire qu'il s'agit là d'une modification du rapport interlocutif avec cette paradoxe de la valeur émancipatrice. Conformément à ce qu'en dit TODOROV, avant toute initiative de parole, il y a une forme d'égalité entre les individus en présence. Qu'il en ait un à prendre la parole, il va nécessairement modifier cet équilibre dans une direction agonale.

Pour retrouver, ou pour redonner une direction irénique à l'intervention, il faut greffer à l'intervention, de manière explicite un verbe parenthétique. Dans la langue malgache *moa* est une forme dédiée au rétablissement de l'équilibre. Si *Moa* est spécialisé dans le rétablissement de l'équilibre qu'aurait ébranlé la prise de parole, il ne faut pas perdre de vue, la dernière remarque de TODOROV qui précise que les deux équilibres ne sont jamais identiques, mais seulement semblable.

En effet, il est impossible de revenir en arrière : un équilibre rompu l'est absolument en un moment donné, mais l'adjonction de *moa* a pour mission de créer un nouvel équilibre l'instant d'après.

Ce qui veut dire exactement que la fonction parenthétique de *moa* est de lutter contre la violence de la parole tel que l'ordre ou la question et toutes leurs variantes. Par exemple, un ordre peut être déguisée sous forme d'expression de désir, comme dans (5)

5. *Mba tiako hasehonao ahy moa izany [j'aimerais que vous me montrassiez cela]*

Une question peut se cacher sous le masque d'une phrase déclarative :

6. *Hay moa ity ilay zavatra [bien donc, c'est ça la chose]*

7. *Eto tokoa moa ny fotoana [C'est bien ici le moment]*

(6) et (7) sont une stratégie bien connue sous le nom de « prêcher le faux pour savoir le vrai ».

La spécialisation du vocable *moa* est telle qu'elle a fini par devenir une parenthétique d'une autre parenthétique. Cet autre parenthétique est l'expression *azafady* qui est un délocutif de la phrase *aza fady* que l'on peut traduire « que vous ne soyez pas interdit de ... ». L'orthographe en un seul mot témoigne de ce passage délocutif qui marque qu'il n'y a pas d'interdit absolu.

On peut considérer que l'interdit fondamental et universel qui scelle l'organisation humaine est la prohibition de l'inceste. Au départ, les individus de la même génération sont tous frères et sœurs. En conséquence, s'il y a un interdit absolu, c'est l'espèce elle-même qui est condamnée à la disparition. Il existe ainsi dans les cérémonies de mariage traditionnel comme le *fandeo* un lever d'interdit au cours de laquelle la formule *aza fady* est prononcée au sein d'une locution rituelle. S'il est accepté que le délocutif est une conversion d'un acte physique en acte linguistique comme nous le soutenons ailleurs (RAKOTOMALALA, 2016), on s'aperçoit que dans la vie quotidienne nos actions peuvent déranger les autres et sont les plus souvent interdites. Pourtant, pour vivre nous sommes également souvent contraints à ces actions, dès lors pour lever l'interdit, il suffit de dire *azafady* (en un seul mot). C'est cela la conversion d'un acte physique en acte linguistique.

Nous voyons bien que l'expression *azafady* a pour mission de contrer la violence que peut engendrer la violation d'un interdit. Cependant, très paradoxalement, l'adverbial *azafady*

comme parenthétique peut contenir lui-même une violence. Cette violence est surtout localisée dans le rapport hiérarchique, un *azafady* d'un supérieur est un ordre contraignant déguisé. Un employé à qui le patron demande de rester après les heures de travail peut avancer des excuses très pertinentes le permettant de se soustraire à la requête. En ce cas le patron peut utiliser le parenthétique *azafady* pour le contraindre et pour contrer la violence de cette violation d'interdit, il peut ajouter la particule qui nous occupe, en disant : *azafady moa*.

Nous ne prétendons pas avoir épuisé tous les ressorts de cette mystérieuse particule qui est aussi à l'œuvre dans les interrogatifs, nous avons seulement jeté les bases de son emploi parenthétique. En tout cas, on peut risquer l'hypothèse selon laquelle, *moa* est un adoucisseur qui réalise la prouesse singulière de convertir le destinataire de la parole en destinataire bis comme le fait l'anonymat des récits mythiques ou des proverbes.

En effet, si le récit mythique est signé par un auteur, il ne peut pas s'élever au rang de la mémoire collective et du coup peut être contesté, c'est-à-dire virer dans une direction agonale. Par contre son anonymat a l'immense avantage de conférer à son énonciation l'autorité censée provenir de l'auteur. Analogiquement *moa* désengage la responsabilité de l'auteur et présente l'énoncé comme s'inscrivant dans une immanence. L'énoncé cesse alors d'être transcendant à son auteur.

Très précisément, au niveau pragmatique, *moa* a pour mission de transférer au niveau du destinataire l'acte de langage qu'il commente. Ainsi, *moa* convertit en fait collectif l'acte de langage qu'il commente comme si le destinataire en était également responsable.

Pour mieux comprendre cette autorité énonciative, il n'est que de nous référer aux affichages d'interdiction. La donnée primordiale est que la notion de phrase indépendante est obtenue par décision heuristique. Ainsi (8) est une conversion de (9) :

8. *La terre est ronde*

9. *Ératosthène² affirme que la terre est ronde*

En énonçant (8), le locuteur confisque de la sorte l'autorité d'Ératosthène à son propre compte et se porte garant de l'affirmation. Ceci nous rappelle la mésaventure de Galilée. Dans la Bible, nous apprenons que l'univers était d'abord dans les ténèbres puis Dieu décida son *fiat lux* et la lumière fut. Cette chronologie amène à croire que le soleil tourne autour de la terre. Cela ne devrait jamais être remis en cause dans la mesure où dire que la Genèse est inspirée par Dieu ou dire que c'est un texte anonyme revient à la même chose : il est hors de question de contester les textes de la Genèse.

² Le premier homme qui avait démontré la rotondité de la terre par ses calculs trigonométriques (III^{ème} siècle avant Jésus Christ)

Par contre, la parole de Galilée parce que c'est lui qui le dit, est contestable, et c'est ce qu'avait fait l'Église contre vents et marée. Pareillement, l'anonymat d'un écriteau sur un mur du type met l'acte de langage produit hors contestation, par exemple :

10. Interdit de stationner

En revanche si on replace le préfixe performatif, l'envie de transgresser l'interdit sera plus forte que l'envie de le respecter :

11. Rakoto interdit qu'on stationne ici

C'est l'autorité de Rakoto qui est remise en cause dans (11) et l'envie devient très forte de vouloir violer l'interdit, parce que les gens considèrent Rakoto comme l'égal de tout le monde et cela rend inconcevable qu'il puisse se mettre au-dessus de tous et interdire aux autres.

Moa a le même effet que l'anonymat des textes. L'énonciation modalisée par *moa* fait que l'acte de langage performé soit assumé également par le destinataire. C'est pour cette raison que le parcours conversationnel ponctué par un *moa* prend toujours une direction irénique car le vocable a pour mission d'écarter toute contestation.

DUCROT attribue à « falloir » et « devoir », le caractère obligatoire de quelque chose, que nous avons qualifié ici d'immanence. C'est par la conjonction de propriété de « falloir » à « mais » qu'il autorise le transfert d'énonciation qui passe du destinataire vers un point de vue des personnages, plus ou moins destinataires :

Si on admet cette analyse, Flaubert, en recourant à la tournure « Il fallut... », annule sa propre parole, et laisse les personnages parler à sa place. Ce qui confirme les résultats suggérés par l'étude de *mais*. (DUCROT, 1980, p. 19)

Pour nous, anonymat et *moa* fonctionne de la même manière, mais l'anonymat s'inscrit dans la communication de masse, dans une analyse de discours, mais *moa* se place d'emblée dans un parcours conversationnel dans lequel destinataire et destinataire deviennent ensemble responsables de l'acte de langage souligné ainsi par le vocable *moa*.

Toliara, le 24 octobre 2017

Références

BARTHES, R. (1966). Introduction à l'analyse structurale des récits. Dans B. e. Alii, *Recherches sémiologiques: L'analyse structurale du récit* (pp. 1-27). Paris: Seuil.

BAUDELAIRE, C. (1857). *Les Fleurs du mal*. Paris: Poulet-Malassis et De Broise. Récupéré sur Bibebook.

BENVENISTE, E. (1981 [1974]). *Problèmes de linguistique générale*, 2. Paris: Gallimard.

CORNULIER, B. (1982). "Le détachement du sens" dans Les Actes de Discours, *Communications*, 32, pp. 125-182.

- DEZ, J. (1990). *Cheminements linguistiques malgaches*. Louvain: Peeters publishers.
- DUCROT, O. (1980). Analyses pragmatiques. *Communications*, pp. 11-60. Récupéré sur Persée.
- GACHET, F. (2009, Juin 1er). Les verbes parenthétiques: un statut syntaxique atypique? *LINX* , pp. 13-29.
- GARDINER, A. H. (1932). *The theory of speech and language*. Oxford: The Clarendon Press.
- GARDINER, A. H. (1989). *Langaee et acte de langage: aux sources de la pragmatique*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- HJELMSLEV, L. (1968-1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris: éditions de Minuit.
- LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.
- RAKOTOMALALA, J. R. (2015, Décembre 02). *Illocution et narrativité*. Récupéré sur HAL-AUF: ' <hal-01236690v1>
- RAKOTOMALALA, J. R. (2015, Décembre 8). *Trace narrative dans l'illocutoire et fuite du réel extralinguistique: exemple du français et du malgache*. Récupéré sur HAL: <tel-01238655>
- RAKOTOMALALA, J. R. (2016, Octobre 20). *LA délocutivité généralisée*. Récupéré sur HAL: <hal-01349879v2>
- RAKOTOMALALA, J. R. (2017, Octobre 6). *Sui-référentialité du performatif et narrativité*. Récupéré sur HAL: <hal-01611520>
- REICHENBACH, H. (1966[1947]). *Elements of Symbolic Logic*. New York: Free Press.
- SARTRE, J.-P. (1998). *La responsabilité de l'écrivain*. Paris: Verdier.
- SAUSSURE, d. F. (1982). *Cours de Linguistique Générale*. Paris: Payot.
- TODOROV, T. (1971-1978). *Poétique de la prose, Choix, suivi de nouvelles recherches sur le récit*. Paris: Seuil.
- URMSON, J. O. (1952, Octobre 1er). Parenthetical verbs. *Mind, Oxford University Press*, pp. 480-496.
- VICTORRI, B. (2002). Homo narrans. *Langages*, pp. 112-125.